



À l'attention :

- des Présidents des clubs de la Ligue
- des Présidents des comités départementaux.
- des membres du comité directeur

Réunion du Comité Directeur

Dijon – le 29 juin 2024 – début à 10h00

## ORDRE DU JOUR

- Point Financier
- Budget prévisionnel 2024
- Élections ligue BFC
- Préparation de la saison 2024-2025
- Questions diverses

### Présents :

LAUFERON Patrick  
BLARDONE Daniel  
FARGERÉ Jacky  
FREDERIC Christine  
DENIS André  
DA SILVA Pascal

### Absents excusés :

LALANDE Jean-Louis  
LOUX Jean-Louis  
CAPILLON Isabelle  
LOZAC'HMEUR Yann  
BOUDIER Philippe  
MANGONE Edith

### Absents :

TRAN Tuan-Anh  
FALQUERHO Loïc

\*\*\*\*\*

- **Point Financier**

On va faire voter le bilan 2023, le solde au 31 décembre était de 12 053,01 €. L'excédent est de 999,73 €.

Au 29 juin, il y a 8903,06 € en caisse.

A payer : 1 000 € pour l'Échiquier Lédonien, subvention pour les championnats de France des écoles et des collèges.

La subvention de 2500 € est en cours de versement.

Les 2 groupes de N4 ont réglé les droits d'inscription, c'est déjà rentré dans les comptes.

Le groupe Bourgogne 1 A a également réglé, ainsi que 4 équipes de Bourgogne 2A.

Jacky nous détaille les dépenses/entrées de 3 postes : stages d'arbitrage, subventions aux tournois et secteur jeunes. (*annexe*)

Nous rappelons encore que le reversement des parts des licences aux Comités Départementaux ne se fait qu'après réception des comptes-rendus d'AG, avec bilan financier.

- **Budget prévisionnel 2024**

Le budget prévisionnel 2024 a été transmis aux membres du comité directeur et validé par ceux-ci. (*annexe*)

- **Élections ligue BFC**

Calendrier électoral

AG élective ligue : 14 décembre 2024 à Beaune

Limite pour la publication des listes validées : 14 octobre 2024

Dépôt des listes auprès de la CSOE : 28 septembre 2024

Composition de la CSOE

Emmanuel Fara (président)

Marie-Claude Chaton

Claude Hugonnot

Benôit Noyelles.

- **Préparation de la saison 2024-2025**

Le calendrier a été établi et communiqué début juin.

Manuel Apicella est d'accord avec les dates que nous avons choisies pour le pôle Espoirs, il reste au même tarif.

Les dates limites pour candidater aux compétitions ligue sont fixées au 15 juillet pour les championnats ZID jeunes et au 31 juillet pour toutes les autres compétitions.

André déplore qu'il y ait eu des disparités dans les championnats jeunes avec notamment des regroupements de catégories. Il souhaite que soit précisé, dans le règlement des championnats ZID, qu'il ne doit y avoir aucun regroupement : ni mixte & féminine ni catégories d'âges.

Nous soumettrons cette précision à l'AG. Si une catégorie ne compte que 2 joueurs, ils joueront un match aller-retour. Si un joueur est seul, il est champion de sa catégorie.

Nous souhaitons également établir une règle claire concernant le challenge des clubs : suppression, réduction aux catégories U8 à U16 ? → A voir lors de l'AG.

- **Questions diverses**

Néant

\*\*\*\*\*

Le Président



Patrick Lauféron

La secrétaire



Christine Frédéric